Monsieur Bruno Foucher Ambassadeur de France au Liban
Excellences,
Chers amis (es)
Mesdames Messieurs

Je voudrais vous remercier, Monsieur l'Ambassadeur, pour votre accueil à cette cérémonie, et pour votre soutien au Liban, et au Ministère de la Santé Publique en particulier.
Je voudrais aussi exprimer ma profonde reconnaissance à la France et à Monsieur le Président de la République Française pour m'avoir accordé cette distinction.
Le Ministère de la Santé Publique entretient des relations étroites avec des partenaires français, dans le cadre de la convention signée entre les deux ministères concernés en France et au Liban. C'est ainsi que nous continuons à développer le programme d'accréditation des hôpitaux avec la « Haute Autorité de Santé » (HAS) où nous sommes à la 4ème version du référentiel national. Nous avançons aussi en matière de sécurité sanguine avec « l'Etablissement Français de Sang » (EFS), et « les bonnes pratiques de la transfusion sanguine » sont actuellement en cours d'application. D'autre part, nos projets avec « l'Agence National de Sécurité des médicaments et des produits de santé » (Ansm) ont eu des résultats spectaculaires quand à l'amélioration de la qualité des médicaments génériques, et l'établissement d'un système de traçabilité des dispositifs médicaux notamment des implants.
Le fil directeur qui relie tous ces projets est la « Qualité », la qualité des biens et services de santé. C'est donc une relation qui vise le citoyen et cible sa santé et son bien être.
Je voudrais saluer tous nos partenaires français et remercier tout particulièrement Docteur Agnès Buzin (actuellement ministre de la Santé) et M. Dominique Maigne de la HAS, M. François Toujas et Docteur Alain Beauplet de l'EFS ainsi que Docteur Dominique Martin et Docteur Jean Claude Ghislain de l'Ansm. Sans oublier, bien sûr, notre cher ami Stéphane Attali pour sa vision et son enthousiasme pour les projets de coopération avec le Liban et la promotion du savoir faire français à l'échelle internationale, et Mme Perrine Malaud Wakim pour son professionnalisme et sa persévérance. L'apport logistique de l'ESA a été crucial pour la réussite de nos projets ainsi que le soutien très précieux de l'Ambassade de France et des Ambassadeurs successifs depuis la première signature de la convention.
Nous ne devons pas perdre de vue que les relations dans le domaine de la santé s'inscrivent dans le cadre de liens historiques entre le Liban et la France. Nous faisons partie de la francophonie qui est une plateforme de pluralité et de diversité, où des femmes et des hommes de cultures différentes défendent les mêmes valeurs de dialogue entre civilisations et de respect des droits de l'homme. En effet, gérer la diversité culturelle, religieuse et confessionnelle représente le défi mondial le plus important de ce siècle, et est particulièrement crucial pour notre pays.
Dans cette région du monde où se trouve le Liban, région meurtrie par des guerres interminables, la paix est une aspiration noble et légitime. Mais c'est la liberté de conscience qui reste l'enjeu déterminant. André Comte- Sponville dit : « La liberté de l'esprit est le seul bien, peut être, qui soit plus précieux que la paix. C'est que la paix, sans elle, n'est que servitude ».

Malgré la montée de l'intégrisme religieux et le sectarisme dans le monde arabe et musulman, le Liban reste un pays où le confessionnalisme, bien qu'il soit largement pratiqué, est perçu comme une honte, alors que la laïcité est considérée comme une valeur morale et sociale.
La coopération entre le Liban et la France dans le domaine de la Santé n'a pas été conçue pour se limiter au côté technique. Si elle aboutit à une meilleure gestion des ressources, à une meilleure qualité des produits et services de santé dans un système transparent, équitable et sans discrimination; c'est qu'elle véhicule les valeurs de bonne gouvernance, et de respect de la diversité et des droits du citoyen. La convention entre les deux Ministères stipule que les deux parties sont « déterminés à garantir à tous un accès à des soins de qualité, pour promouvoir un modèle de société juste, équitable et inclusive, favorisant le bien-être des citoyens ainsi que l'égalité entre les hommes et les femmes ». Cette coopération nous a ainsi aidé à moderniser l'administration publique et à instaurer un système de mérite pour contourner le confessionnalisme et résister au favoritisme.
Permettez moi de saluer tous les ministres avec qui j'ai eu le privilège de travailler, et de remercier tout particulièrement mes collègues au Ministère qui ont travaillé avec dévouement, un esprit d'équipe et professionnalisme, qui sont derrière la réussite de ces projets.

Monsieur l'Ambassadeur,
Cette nomination au grade d'Officier dans l'Ordre National du Mérite est un grand honneur pour moi et ma famille. C'est un grand privilège mais aussi une grande responsabilité; celle de continuer à renforcer les liens entre la France et le Liban et surtout de promouvoir les valeurs que nous partageons, celles de la liberté, la tolérance et la justice sociale. Ces valeurs se traduisent, entre autre, par la modernisation et la sécularisation du secteur public pour être au service de tous les citoyens et les traiter à pied d'égalité dans le cadre d'un état de droit.
Finalement, je voudrais dédier cette décoration à ma famille, qui remplit ma vie d'amour et de bonheur, mes enfants Joumana, Zeina et Tarek et mon épouse May qui m'a inspiré et soutenue tout au long de mon parcours professionnel et social.
Merci